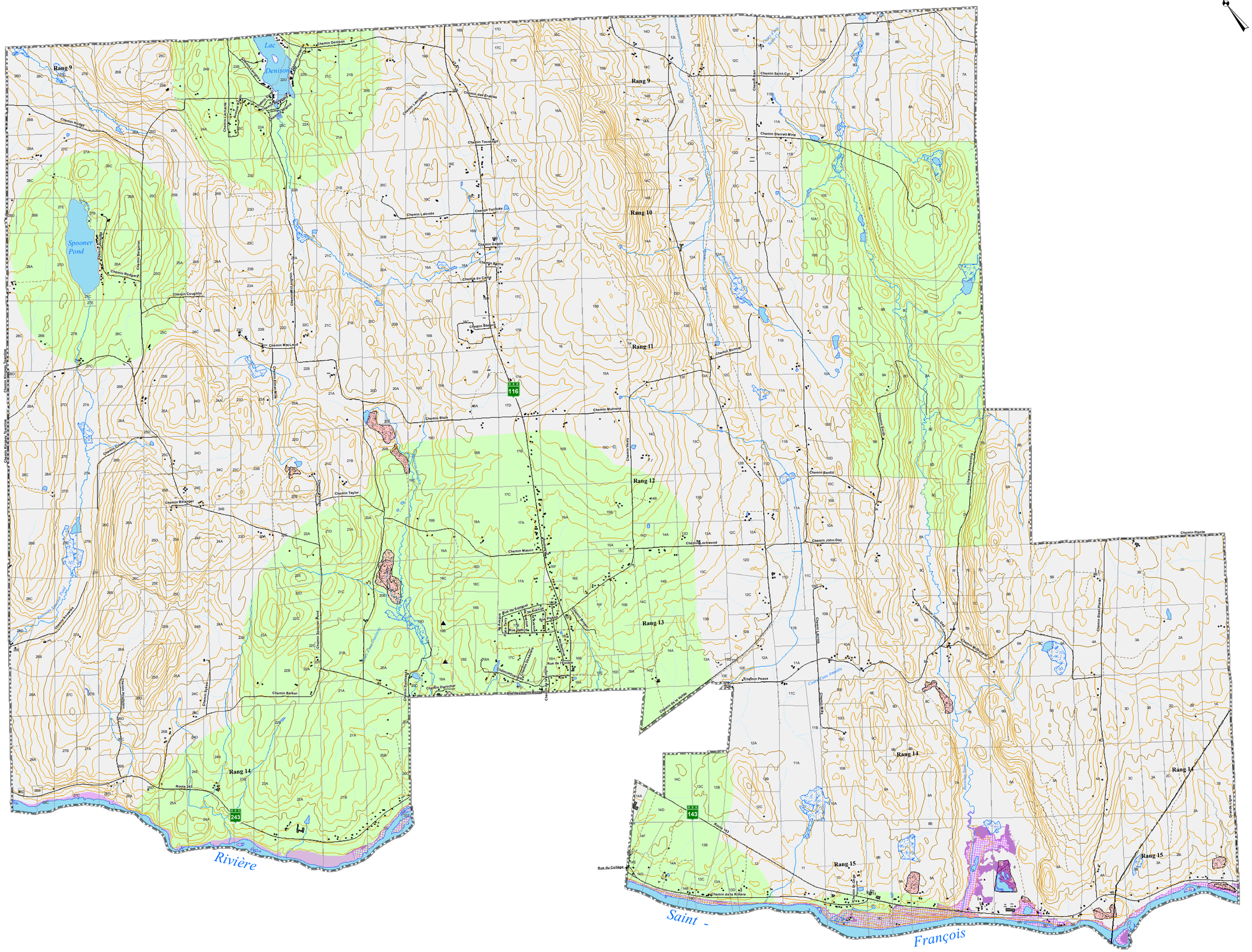

Municipalité du Canton de Cleveland

Plan de contrainte

LÉGENDE

LIMITES

- LIMITE MUNICIPALE
- CADASTRE

CONTRAINTES

- ZONE INONDABLE (RÉCURRENCE DE 0 À 20 ANS)
- ZONE INONDABLE (RÉCURRENCE DE 0 À 100 ANS)
- ZONE D'EMBÂCLE
- ZONE OÙ L'IMPLANTATION DE BÂTIMENT À FORTE CHARGE D'ODEUR EST INTERDITE
- CARRIÈRE / SABLIÈRE
- ANCIEN DÉPOTOIR DE DÉCHETS DOMESTIQUES

BÂTIMENT

- BÂTIMENT PONCTUEL
- BÂTIMENT SURFACIQUE

TOPOGRAPHIE **

- COURBES DE NIVEAU MAÎTRESSES
- COURBES DE NIVEAU INTERMÉDIAIRES

** L'ÉQUIDISTANCE DES COURBES DE NIVEAU EST DE 10 MÈTRES

RÉSEAU DE TRANSPORT

- RÉSEAU ROUTIER
- AUTRE CHEMIN D'ACCÈS
- VOIE FERRÉE
- LIGNE À HAUTE TENSION

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

- COURS D'EAU PERMANENT (BDTQ)
- COURS D'EAU INTERMITTENT (BDTQ)
- COURS D'EAU PERMANENT (AUTRE)
- LAC / ÉTANG / RIVIÈRE
- MILIEU HUMIDE

Source des données:
(c) Gouvernement du Québec, tous droits réservés

Projection: MTM, zone 8
Datum: NAD 83

HORS DE L'USAGE AUQUEL IL EST DESTINÉ, CE PLAN N'A AUCUNE VALEUR LÉGALE

GRILLE DES MODIFICATIONS

No.	Date	Entrée en vigueur	Règlement no.

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage no. **446**

Authentifié ce jour

Maire

Secrétaire-trésorier

APPROUVÉ PAR:

RÉGION DE L'ÉRABLE AU BÛCHERON
Val-Saint-François
Municipalité Régionale de Comté

0 250 500 1 000
MÈTRES
ÉCHELLE 1:15 000

Plan no.
CLE-Z-02

Date:
Avril 2011

CANTON DE CLEVELAND
plan de contrainte